



Gestes pour l'Hygiène, l'Instruction, et contre l'illettrisme et la Malnutrition en Afrique et en Outre-mer

Notre Devise :

**« Dire ce que l'on fait,
Faire ce que l'on dit »**

Equipe Projet SENEGAL

Michel POULET

François DESSUS (Médecin)

Matthieu POULET

Amandine HEMERY

Éric CHERVY



EDITO

N'abandonnons pas l'Afrique au moment où elle en a le plus besoin !

Alors que craintes et menaces grandissent, nous entendons rester actifs et engagés.

Nous allons poursuivre nos actions pour favoriser l'accès des plus démunis à l'eau, aux soins, à l'instruction, Nous saluons les initiatives récentes de grandes Fondations et ONG pour développer l'accès à l'énergie, l'électricité partout et pour tous, facteurs importants pour la croissance et la stabilité de l'Afrique.

Sur ces 3 ans écoulés, la quasi-totalité des projets engagés ont été réalisés : dispensaire, maternité, moulin à mil, jardin maraicher, ...

Mais beaucoup reste encore à faire ..., notamment dans le domaine de la santé et de l'accès aux soins, de l'allégement du travail des femmes, du développement économique, ...

Nous avons besoin de vous, de votre soutien, de votre engagement à nos côtés pour amplifier nos actions.

Michel POULET,
Président GHIMAO

Association Loi 1901, enregistrée le 30 juin 2008, à la Préfecture de Corrèze sous le numéro W192001062 N° Siret : 794 357 715 00018

Organisme reconnu d'Intérêt Général le 31 juillet 2008 / Siège Social : Les Petites Maisons – 18220 Sainte-Solange

Michel POULET, Président GHIMAO ☎ 06.08.69.85.84 ✉ mmichelpoulet@aol.com

www.ghimao.com

ghimaoasso@gmail.com



Actions 2014 réalisées

① Jardin Maraîcher



Plantation de Piments

- Clôtures posées
- Puits & Réservoirs d'eau construits
- Outils, Semences & Fertilisants à disposition des villageois
- 1ères plantations faites (oignons, piment, manguier)
- Villageois formés par CARITAS (présent en appui technique)
- « Comité de Gestion » bien mis en place par les femmes
- 1ère récolte très attendue par le village !

② Ecole



- Opérationnelle !
- Fourniture de bureaux d'élèves
- Dotation de 200 livres de lecture et de calculs (ce qui permet presque maintenant d'avoir 1 livre pour 2 élèves !)



Puit & Réserve d'eau pour l'irrigation

③ Ambulance

- Don en juin, d'une Ambulance réformée en excellent état

- Un grand merci à :

- SDIS 18 (et à son Président Yvon BEUCHON) pour cette dotation

- Lions Club International Bourges Cœur de France (Président Alain ROYEZ) pour le soutien financier au transport de Bourges à Dakar

- Horizons Sahel, pour le soutien logistique

- Départ prévu sur Novembre. Arrivée à Dakar & remise à M. Tall SAILIOU, Directeur du CHR de de Kaolack



④ Dispensaire et Maternité

- Nous n'avons pas réussi à réunir les fonds nécessaires pour refaire l'étanchéité du toit et les peintures des salles de soins.
- L'équipement en moustiquaires et ventilateurs, est en cours d'installation.



+ Don de 2 ordinateurs portables par Carrefour Market !
(qui seront remis lors de notre mission de Printemps 2015)



Projets 2015

L'ensemble de ces projets nécessitent un budget que nous estimons à 10 000€.

☺ Sans vous, sans votre générosité, ils ne pourront aboutir ... ☹

1^{er} AXE : Améliorer la qualité et l'accès aux soins

① Dispensaire et Maternité

⇒ Mars 2015 = Réalisation d'un container de matériel médical (en partenariat avec Horizons Sahel) pour :

① Dispensaire et Maternité de Tattaguine

② Dispensaire de brousse Marguerite Davary (communauté rurale de Mbellacadio, 15mn de Fatik) ouvert en avril 2013

* stérilisateurs, appareils à oxygène, chariots, tables pour pansements, matériels d'échographie.

② Mutuelle de Santé

⇒ Mettre en place un échange d'expérience (entre le Dispensaire de Tattaguine & celui de Marguerite de Davary) pour la création d'une « mutuelle de santé » à Tattaguine pour une cotisation annuelle de 3 500 fcfa (soit 5,35€), abondée par la collectivité.

→ Cela permettrait la prise en charges des soins des enfants !

2^{ème} AXE : Permettre aux femmes de consacrer plus de temps à l'éducation des enfants et à des activités créatrices de revenus

① Finaliser l'Adduction d'Eau

⇒ Alimenter en eau une partie du village (qui ne l'est pas) & l'école, à partir de la borne fontaine actuelle.



② Installer une Batteuse à Mil

⇒ Mettre en place une « Batteuse à Mil » mutualisée sur plusieurs villages.

Nous avons financé le « Moulin à Mil » : la Batteuse est la prochaine étape !

* Un « Comité inter-villages se met en place pour étudier la faisabilité.

Cette notion de « mutualisation » est une idée nouvelle pour les villageois : elle doit être intégrée avant toutes autres démarches.

- Le financement pourrait être réalisé grâce : au bénéfice du moulin à mil, à la vente de légumes du jardin maraîcher, par un micro-crédit (qui pourrait être consenti par GHIMAO), ouverture d'un compte ULULE (1^{er} site de financement participatif européen)

et bien sûr vos dons!



Nos actions = Votre engagement !

⇒ Depuis notre AGO de Février:

GHIMAO, dont l'activité principale était centrée depuis 2 ans sur le **SENEGAL**, évolue vers une « Structure d'Accueil de projets ».

Nous venons d'accueillir un 1^{er} porteur de projet : Jean-Jacques HUBY, dont le projet est de créer un « Centre de Ressources pédagogique » à Lomé au TOGO.

Nous sommes également sollicités pour un projet à MADAGASCAR.



Prochaine mission :
SENEGAL, Printemps 2015

NOS DERNIERES ACTIONS :

- Venez découvrir notre nouveau site!!! www.ghimao.com
- Venez découvrir, aimer, commenter notre page « Facebook »
- Groupe de travail autour des projets 2015 et des financements nécessaires
- Intervention de Michel au Lycée Marguerite de Navarre à Bourges auprès d'élèves de 1^{ères} S et L, sur la thématique « l'enjeu planétaire contemporain », « Festival Alimenterre ».



Dons réalisés avant le 31.12.2014 =
Déductible de l'Avis d'imposition 2014 !

Déduction Fiscale » : comment ça marche ?

JE FAIS UN DON

Déduction Fiscale*
de 66% (particuliers)
et 60% (entreprises)

Bon à
savoir !

Donner 3 fois plus
ne coûte pas plus !



Un Don de
100€

Réduction d'Impôt
de
66%

Un Effort Réel de
34€

Vous donnez :		Cela ne vous coûte que :	
50€	→	17€	
150€	→	51€	
250€	→	85€	

* Articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts

Fin de la brève

Pour revenir au site GHIMAO et consulter toutes les brèves :

[Retour à toutes les brèves](#)

Cliquez sur le bouton ci-dessus pour revenir à la page des archives.